

C O N S E I L M U N I C I P A L

Séance n°50 du 06 Décembre 2007

COMPTES RENDUS SOMMAIRES

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation
30 novembre 2007

Date d'affichage
30 novembre 2007

**Nombre de conseillers
en exercice : 28
Présents : 24
Votants : 27**

L'an deux mil sept, le six décembre à vingt heures quarante cinq, les membres du conseil municipal, légalement convoqués en application de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, et la circulaire du 5 mars 1982 du ministre de l'intérieur et de la décentralisation – titre I, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de **madame Monique HERVE, maire.**

Madame le maire ouvre la séance à 20h45, puis procède à l'appel des présents. Elle constate que le quorum est atteint et donne connaissance des pouvoirs qui ont été déposés par les membres de l'assemblée.

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

Mme Monique HERVE, Mme Bénédicte DEREN, M. Christian TAXIL, M. Régis GENET, M. Jean-Louis FONSAGRIVES, Mme Joëlle BIBAS, M. Patrice PAQUOT, M. Antoine VANDAELE, M. Alain LAHAYE, Mme Annie France LEPERLIER, M. Christian BOUSQUET, Mme Françoise GOUJARD, M. Philippe DELAUNAY, M. Didier DAGUE, Mme Elvira JAOUEN, Mme Monique LEUREGANS, M. Christophe LHARDY, Mme Andrée-Noëlle LANOË, M. Xavier COSTIL, M. Michel POGNOT, M. Pascal HOUEIX, Mme Maryse GILLET, Monsieur Stéphane HODEN, M. Michel MADER.

Etaient excusés représentés à l'ouverture de la séance :

Mme Corinne LE DAULT GERAT
M. Jean-Louis DUPONT
Mme Sylvie MANSARD

donne pouvoir à Mme Elvira JAOUEN
donne pouvoir à Mme Monique HERVE
donne pouvoir à Mme Bénédicte DEREN

Etait absente :

M. Gilles PAIGNON
Mme Claudine MASSIN démissionnaire

Secrétaire de Séance : M. Michel POGNOT est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Mme Claudine MASSIN en date du 28 novembre 2007, et indique que le prochain conseiller figurant sur la liste du tableau sera installé lors du prochain Conseil municipal.

Madame le maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

01 - Avenant n°2 au marché de collecte et de transport des ordures ménagères sur le domaine communal

Le conseil municipal à l'UNANIMITÉ,

- Autorise le Maire à signer l'avenant n°2 avec les sociétés SEPUR et DERICHEBOURG pour une prolongation d'un mois du marché initial, soit jusqu'au 31 janvier 2008.

02 - Avenant n°2 au marché de nettoyage et de balayage de la voirie communale

Le conseil municipal, par 21 voix POUR et 6 voix CONTRE (MM. Xavier COSTIL, Pascal HOUEIX, Didier DAGUE, Philippe DELAUNAY et Mmes Elvira JAOUEN, Corinne LE DAULT GERAT)

- Autorise le maire à signer l'avenant n°2 avec la société DERICHEBOURG pour une prolongation du marché initial, soit jusqu'au 1^{er} février 2008.

03 - Projets d'activités artistiques, culturelles et sportives en temps scolaire - Année 2007/2008 (école élémentaire des Croizettes)

Le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ,

- Approuve le projet d'intervention
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces projets
- Dit que les crédits seront inscrits au budget 2008

04 - Avis de la commune de Courdimanche sur la révision du schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF)

Le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, par 21 voix POUR, 2 abstentions (MM. Christophe LHARDY et Philippe DELAUNAY), et 4 non participations (MM. Xavier COSTIL, Didier DAGUE et Mmes Elvira JAOUEN, Corinne LE DAULT GERAT),

- Donne un avis **DÉFAVORABLE** sur le projet de révision du schéma directeur d'Ile-de-France arrêté par le Conseil régional d'Ile-de-France le 15 février 2007.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 22h15.

Monique HERVE

Maire